

## **31<sup>E</sup> RENCONTRES DE QUARTIERS**

*Les rencontres de quartier, moment privilégié de démocratie locale, sont l'occasion pour les Nogentais d'évoquer les sujets propres à leurs quartiers et pour le maire de répondre à leurs questions et de faire le point de projets communs à l'ensemble de la ville.*

### **CRÉATION D'UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)**

La mise en place d'une ZFE interdit la circulation des véhicules les plus polluants sur certaines plages horaires en vue d'améliorer la qualité de l'air des Franciliens. Les communes situées à l'intérieur du périmètre de l'A86 sont concernées dès juillet 2019. Avant de statuer en conseil municipal (4 juillet), le maire a souhaité soulever cette question lors des cinq rencontres de quartier. Bien que les Nogentais soient peu impactés par les premières mesures entrant en application le 1<sup>er</sup> juillet (130 véhicules classés Crit'Air 5), certains ont exprimé leur inquiétude pour 2022, date à laquelle seuls les véhicules Crit'Air 1 et 2 pourront circuler, privilégiant la voiture électrique.

### **PROJET CŒUR DE VILLE**

Présenté en 2014, le projet était porté financièrement par la Communauté d'agglomération, mais il a fallu tout reprendre à zéro lors de la création du Territoire, qui n'a pas la compétence marché alimentaire. Le maire a fait le point des réflexions en cours et annoncé une présentation prochaine des solutions en conseil municipal. Après avoir démolé les bâtiments rue Ancelet, un marché provisoire sera installé en janvier 2020 avant l'arrivée d'un supermarché de 2000 m<sup>2</sup>, d'un pôle culturel (médiathèque, MJC, Pocket théâtre et Archives) et d'un espace jeu pour enfants. L'objectif est de créer un espace de vie convivial. Le marché sera pour partie un marché traditionnel et pour l'autre une halle traiteurs. Les nouvelles halles devraient être opérationnelles en septembre 2022. En septembre prochain, une réunion publique dédiée à ce projet sera organisée.

### **LES VISELETS**

#### **Étude du boulevard de Strasbourg**

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a été mandaté par la Ville pour recenser les parcelles, les percées visuelles, l'ensoleillement, les îlots de chaleur, tout en tenant compte des rues parallèles comme la rue du commandant Marchand ou de Théodore Honoré. Les résultats seront connus cet été et seront étudiés dans le cadre du PLU. Une enquête publique sera ouverte.

#### **Stationnement**

Les habitants se plaignent des voitures garées en permanence, sans être utilisées, mais aussi des deux-roues sur le trottoir, bloquant le passage. La police municipale encourage les riverains à l'appeler pour signaler des anomalies. En 2018, 200 véhicules ont été mis en fourrière pour stationnement abusif.

### **LE BOIS-BALTARD**

#### **Le quartier Nogent-Baltard et l'avenue de Joinville**

Les riverains indiquent avoir beaucoup de mal à se garer avenues de la Belle Gabrielle et de la Source. Le maire les invite à la patience le temps du chantier sur l'avenue de Joinville, qui va redevenir une 2 x 2 voies. Le stationnement qui existait avenue de Joinville n'est pas remis en cause. La traversée piétonne à la sortie de la gare sera un plateau surélevé très large.

D'autres se plaignent de la durée des travaux, de l'aspect visuel de Nogent-Baltard et de son manque de commerces. Là aussi, il faut attendre que le chantier soit terminé. L'allée Victor Baltard permettra d'aller directement du RER au Pavillon Baltard.

### **Le projet de navette autonome**

Entre la ligne 1 (Château de Vincennes) et la gare RER A (Nogent), une navette autonome sera bientôt expérimentée. Si c'est un succès, pourquoi ne pas ensuite relier le carrefour de Beauté à la place Leclerc ? La Ville cherche des systèmes de circulation douce et des financements du Territoire *ParisEstMarneBois* et de la Région Île-de-France.

## **MARNE-BEAUTÉ**

### **Une remontée mécanique à la corniche**

Lors de la construction de l'escalier qui mène de la corniche au square d'Yverdon, l'idée d'un funiculaire avait été émise ! Aujourd'hui, l'escalier nécessite une remise en état, pourquoi ne pas envisager la construction d'une remontée mécanique, avec des subventions de la Région ?

### **Le Passeur de rives**

La communauté d'agglomération a ressuscité le Passeur de rives entre Nogent et le Tremblay. Une deuxième liaison du Passeur de rives vient d'être créée entre le square d'Yverdon et le quai Polangis à Joinville (lire page 25). Elle permet aux personnes qui habitent le quartier Polangis (éloignés de la gare de Joinville) de se rapprocher du RER A de Nogent-sur-Marne.

### **Le site de l'ancienne école Marie-Curie**

Ce n'est pas un site naturellement radioactif (lire page 26). On y fabriquait des aiguilles de radium sans précautions particulières. En France, on considère qu'un terrain n'est jamais complètement décontaminé. En revanche, le radon se mélange à l'air dès qu'il est en contact avec lui. Le risque existe donc seulement s'il est dans une pièce confinée et non aérée, par exemple.

La première phase de dépollution (partie où a été créé le parking) a coûté un peu moins de 4 millions d'euros (avec une subvention de l'État). La deuxième phase, celle du terrain en friche, coûterait environ 1,8 millions d'euros. Elle sera proposée au budget 2020 ou 2021.

## **PLAISANCE-MAIRIE**

### **Les nuisances aux abords du collège Watteau**

La police municipale est interrogée sur les réunions de jeunes gens la nuit devant le collège, avec nuisances sonores et stationnement sauvage. Depuis mi-janvier, plus de 100 contraventions ont été distribuées et 8 interpellations réalisées, aucun trafic de stupéfiant n'a été découvert. L'une des solutions pour éviter ces perturbations consiste à réaménager la voirie, notamment en diminuant le plateau rue Théodore Honoré pour qu'ils n'aient plus la place de s'y garer.

### **Les mégots**

C'est une préoccupation de l'équipe municipale (voir page 26), qui souhaite collecter les mégots d'une meilleure manière. Dans le cadre de la politique de développement durable, la Ville et le Territoire sont sur le point de signer un partenariat avec une entreprise qui recycle les mégots.

## **VILLAGE**

### **La maison en ruines de la Grande Rue**

Cette maison en état d'écroulement appartient à l'État, et plus particulièrement au service de la protection de la jeunesse. Un deuxième bâtiment a été construit car le premier a été abîmé par des glissements de terrain. Il y a deux ans, la Ville a proposé de le racheter. Les états montrent qu'il suffit de renforcer le bâtiment pour le consolider et le garder. Le maire a refusé une demande de démolition, exigeant la preuve qu'il s'agisse de la seule issue possible.